

## SÉANCE ORDINAIRE

12 NOVEMBRE 2012

Cent soixante-douzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2012 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

**Autres  
présences :**

Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;  
Monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information.

**Absence :** Madame la commissaire : Sylvie Rousselle.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

#### 01.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

En conformité avec l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Claude Boivin, directrice générale, procède à l'assermentation de madame Manon Côté, commissaire parent pour le secondaire et de madame Sonia Boulay, commissaire parent pour le primaire. Ces dernières déclarent solennellement qu'elles rempliront les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 12.11.12  
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

05.2 Clientèle scolaire au 30 septembre 2012 (document séance tenante).

Déplacer le point 09.2 après le point 04.3.

## **ORDRE DU JOUR**

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation des commissaires parents.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 9 octobre 2012 (document SG 12.11.12-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1. De madame Catherine Boulay, secrétaire générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs : résolution no 2012-830-CC adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 18 septembre 2012 à l'effet d'appuyer l'adoption d'une *Politique nationale sur l'éducation publique*.
- 04.2.2 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé réception de la résolution de félicitations HR 12.09.10-026 adoptée par le Conseil des commissaires le 10 septembre 2012.
- 04.2.3 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville à l'Assemblée nationale : Accusé réception de la résolution de félicitations HR 12.09.10-025 adoptée par le Conseil des commissaires le 10 septembre 2012.
- 04.2.4 De madame France Vigneault, directrice du sport, du loisir et de l'activité physique au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 110 181,62\$ pour l'achat de costumes et d'équipement ainsi que 33 000,00 pour la rémunération d'entraîneurs, dans le cadre du programme *La culture du sport à l'école secondaire publique*.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 09.2 États financiers 2011-2012 (documents RF 12.11.12-09.2).
- 04.4 Appréciation de la directrice générale (document séance tenante).
- 04.5 Engagement d'un régisseur au Service des ressources matérielles et du transport scolaire (DG 12.11.12-04.5).
- 04.6 Renouvellement du mandat du comité exécutif (document SG 12.11.12-04.6).
- 04.7 Nomination des membres au comité exécutif (document SG 12.11.12-04.7).
- 04.8 Représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air l'Estacade (document SG 12.11.12-04.8).
- 04.9 Nomination d'un substitut à la protectrice de l'élève (document SG 12.11.12-04.9).
- 04.10 Protocole d'entente avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois (document SG 12.11.12-04.10)
- 05.1 Affiliation à l'Association régionale du Sport étudiant du Richelieu (année 2012-2013) (document SREJ 12.11.12-05.1).
- 05.2 Clientèle scolaire au 30 septembre 2012 (document séance tenante).
- 08.1 Engagements (document RH 12.11.12-08.1).
- 09.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en octobre 2012 (document RF 2012-11-12 09.1).
- 09.2 **Ce point est déplacé après le point 04.3** : États financiers 2011-2012 (documents RF 12.11.12-09.2).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1. Nouvelle école à Marieville (documents RM 12.11.12-10.1.1).
- 10.1.2. Remplacement d'un humidificateur – École Marie-Rivier (document RM 12.11.12-10.1.2).

- 10.1.3 Moniteurs analyseurs – École professionnelle de Métiers (document séance tenante RM 12.11.12-10.1.3).
- 10.1.4 Optimisation des systèmes de régulation – École Aux-Quatre-Vents (document RM 12.11.12-10.1.4).
- 10.1.5 Acquisition de 2 véhicules usagés pour l'atelier (document RM 12.11.12-10.1.5).
- 10.2 Dépassement de coûts des travaux pour les projets 2011-2012 (document RM 12.11.12-10.2).
- 10.3 Nomination au comité de sélection de l'œuvre d'art à incorporer à la nouvelle école de Marieville (document RM 12.11.12-10.3).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 OCTOBRE 2012 (document SG 12.11.12-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 9 octobre 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2012.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

04.2.1 De madame Catherine Boulay, secrétaire générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs : résolution no 2012-830-CC adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 18 septembre 2012 à l'effet d'appuyer l'adoption d'une *Politique nationale sur l'éducation publique*.

04.2.2 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé réception de la résolution de félicitations HR 12.09.10-10-026 adoptée par le Conseil des commissaires le 10 septembre 2012.

**HR 12.11.12**  
**002**

04.2.3 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville à l'Assemblée nationale : Accusé réception de la résolution de félicitations HR 12.09.10-025 adoptée par le Conseil des commissaires le 10 septembre 2012.

04.2.4 De madame France Vigneault, directrice du sport, du loisir et de l'activité physique au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 110 181,62\$ pour l'achat de costumes et d'équipement ainsi que 33 000,00 pour la rémunération d'entraîneurs, dans le cadre du programme *La culture du sport à l'école secondaire publique*.

### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 9 octobre 2012.

### **09.2 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011-2012 (documents RF 12.11.12-09.2)**

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Rocheleau Labranche & Associés, CA Inc. ainsi que par la directrice du Service des ressources financières, madame Silvie Mondat;

**HR 12.11.12**  
**003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, audités par la firme comptable Rocheleau Labranche et Associés, CA Inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012, soient acceptés tels que présentés.

**Adopté à l'unanimité.**

### **04.4 APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (document séance tenante)**

Considération l'évaluation de rendement de la directrice générale à laquelle les membres du Conseil des commissaires ont procédé;

Considérant l'appréciation des outils fournis par la directrice générale, notamment les tableaux de bord politique et administratif;

Considérant l'accompagnement du Conseil des commissaires, des cadres de services et des directions d'écoles par la directrice générale;

Considérant le suivi et les ajustements du modèle de services de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les rapports chiffrés et les indicateurs concernant la réussite des élèves jeunes et adultes;

Considérant le respect du plan stratégique, de la convention de partenariat et l'adhésion des écoles et des centres aux conventions de gestion suite à l'établissement de plans de réussite;

Et suite à la recommandation unanime du comité d'évaluation de la directrice générale composée de mesdames Andrée Bouchard, Sonia Boulay, Monique Brière et Annik Tomlinson ainsi que de monsieur Éryck St-Laurent;

**HR 12.11.12**  
**004**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'une mention de gratitude soit déposée afin de reconnaître publiquement la grande valeur de la directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, madame Claude Boivin qui, par son travail constant et de grande qualité, répond au-delà des attentes du Conseil des commissaires.

Madame Boivin est une source d'inspiration pour les cadres, les commissaires, les partenaires, et même le public en général. Madame Boivin a un grand souci de transparence et souhaite l'adhésion de tous les membres du personnel aux valeurs de l'organisation clairement identifiées au plan stratégique. Elle ne lésine jamais sur les efforts à fournir même lors d'ajouts de tâches : sa gestion participative demande beaucoup d'investissement personnel auprès de ses collaborateurs, mais cimenter l'équipe. Madame Boivin est une personne disponible et accessible.

Madame Boivin a une lecture politique de l'environnement des commissions scolaires, une grande écoute et un souci particulier de toutes les ressources humaines. Son dynamisme, son intégrité et sa bienveillance sont de notoriété régionale et même nationale. C'est une grande dame, respectueuse des rôles de chacun, mais très consciente de ses grandes responsabilités envers la réussite des jeunes et des adultes qui nous sont confiés.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.5 ENGAGEMENT D'UN RÉGISSEUR AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE (DG 12.11.12-04.5)**

**HR 12.11.12**  
**005**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que sur recommandation du comité de sélection, monsieur François Chartrand, soit engagé au poste de régisseur au Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et ce, à compter du 19 novembre 2012.

Que conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, monsieur François Chartrand soit soumis à une période de probation d'un an.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 12.11.12-04.6)**

Considérant que l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires institue un comité exécutif;

Considérant que l'article 181 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

Considérant le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif* (CCR 17 – 2012) en vigueur à la Commission scolaire;

**HR 12.11.12**  
**006**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, le Comité exécutif exerce les fonctions et les pouvoirs prévus au *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif* (CCR 17 – 2012) en vigueur à la Commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 12.11.12-04.7)**

Considérant que le comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du comité de parents;

Considérant que le mandat des membres du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

Madame Monique Brière propose monsieur François Blais.  
Monsieur Luc Mercier propose madame Annik Tomlinson.  
Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Pierre Boudreau.  
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Eryck St-Laurent.  
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Erminia Merlo.  
Monsieur Stéphane Surprenant propose monsieur Yvon Pineault.  
Madame Marlène Blais propose madame Nadine Arseneault.  
Monsieur Yvon Pineault propose madame Lynda Tessier.  
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Jacques Darche.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Jacques Darche accepte la proposition.  
Madame Lynda Tessier accepte la proposition.  
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition.  
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition.  
Madame Erminia Merlo accepte la proposition.  
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition.  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.  
Madame Annik Tomlinson refuse la proposition.  
Monsieur François Blais accepte la proposition.

Considérant qu'il y a plus de six candidats qui ont accepté les propositions faites à leur endroit, il y a donc tenue d'un vote secret.

**HR 12.11.12**  
**007**

Il est donc proposé par monsieur Yvon Pineault :

De nommer messieurs François Bergeron et Christian Hinse pour agir à titre de scrutateurs.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que mesdames Nadine Arseneault, Erminia Merlo et Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Yvon Pineault et Eryck St-Laurent ont été proposés à titre de membres du Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et qu'ils ont accepté lesdites propositions;

Considérant que Madame Nadine Arseneault ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Yvon Pineault et Eryck St-Laurent ont obtenu la majorité des votes dans le cadre de l'élection des membres du Comité exécutif.

**HR 12.11.12**  
**008**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que madame Nadine Arseneault ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Yvon Pineault et Eryck St-Laurent soient nommés membres du Comité exécutif de la Commission scolaire.

En conséquence, le Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année est formé de madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, madame Nadine Arseneault et messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Yvon Pineault et Eryck St-Laurent ainsi que des commissaires représentants du Comité de parents mesdames Sonia Boulay et Manon Côté.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant la tenue du vote secret;

**HR 12.11.12**  
**009**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE (document SG 12.11.12-04.8)**

Considérant que le Centre de Plein Air l'Estacade sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer deux représentants pour siéger à leur conseil d'administration;

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Monique Brière.

Madame Marlène Blais propose monsieur Yvon Pineault.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition.

Madame Monique Brière accepte la proposition.

**HR 12.11.12**  
**010**

Il est donc proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que madame Monique Brière et monsieur Yvon Pineault soient désignés représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de Plein Air l'Estacade.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.9 NOMINATION D'UN SUBSTITUT À LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 12.11.12-04.9)**

Considérant la démission de Me Arlindo Vieira à titre de substitut à la protectrice de l'élève;

Considérant que la personne nommée complétera le mandat de Me Vieira, soit jusqu'au 30 juin 2013;

Considérant que les commissions scolaires du Val-des-Cerfs, de Saint-Hyacinthe, de Sorel-Tracy et des Hautes-Rivières ont mandaté les secrétaires généraux des commissions scolaires de Saint-Hyacinthe et des Hautes-Rivières pour effectuer les démarches afin de combler le poste devenu vacant;

Considérant la consultation menée auprès du Comité de parents de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

**HR 12.11.12**  
**011**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

De nommer Me Johanne Fournier à titre de substitut à la protectrice de l'élève afin de compléter le mandat confié à Me Arlindo Vieira, soit jusqu'au 30 juin 2013.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.10 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS (document SG 12.11.12-04.10)**

Considérant les orientations prises par la Commission scolaire à l'égard de la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités;

Considérant les discussions et les négociations tenues entre les représentants de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois et ceux de la Commission scolaire;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne a été consulté à cet égard et qu'il a adopté une résolution ayant pour objet d'entériner ledit protocole d'entente;

**HR 12.11.12**  
**012**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'autoriser madame Claude Boivin, directrice générale, à signer le protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois et la Commission scolaire des Hautes-Rivières relativement à l'utilisation de certains locaux de l'école Sainte-Anne, et ce, selon les termes et conditions qu'elle jugera convenables, lesquels devront être conformes aux orientations prises par la Commission scolaire quant à la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU (ANNÉE 2012-2013) (document SREJ 12.11.12-05.1)**

**HR 12.11.12**  
**013**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 350,00 \$ de base ainsi que 0,20 \$ pour le primaire et 0,21 \$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour

l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate à titre de délégués auprès du Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie :

- monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
- monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur de l'école Joseph-Amédée-Bélanger;
- monsieur Yves Gauthier, enseignant à l'école Saint-Alexandre;
- monsieur Marco Lachance, enseignant à l'école Hamel;
- madame Sophie Poirier, enseignante à l'école Alberte-Melançon;
- monsieur Denis Soucy, enseignant à l'école Aux-Quatre-Vents;
- monsieur Maxim Moreau, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry;
- monsieur Éric Beaudry, enseignant à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville).

Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2012-2013 que le Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et pour donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

## **05.2 CLIENTÈLE SCOLAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2012 (document séance tenante)**

Monsieur Christian Hinse, présente et commente le document intitulé : « Déclaration de la clientèle scolaire - Statistiques au 30 septembre 2012 – version abrégée ».

### **08.1 ENGAGEMENTS (document RH 12.11.12-08.1)**

**HR 12.11.12**  
**014**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Alain Dufour soit engagé pour un poste régulier à temps plein (30 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**015**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Mario Gervais soit engagé pour un poste régulier à temps plein (33 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Docteur-Alexis-Bouthillier et Marie-Derome, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**016**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Richard Giguère soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (25 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
017

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Robert Goyette soit engagé pour un poste régulier à temps plein (34 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
018

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Claude Paquette soit engagé pour un poste régulier à temps partiel de quinze heures et moins (9 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Saint-Alexandre, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
019

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lucie Thibert soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de quinze heures et moins (15 heures par semaine) d'ouvrière d'entretien, classe II à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sophie Boileau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17 heures 30 minutes par semaine) de psychoéducatrice à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
021

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nancy Lusignan soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 3 décembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 12.11.12  
022

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Natacha Normandin soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**023**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Pascale Bérubé soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de quinze heures et moins (10 heures par semaine) de technicienne en éducation spécialisée à l'école Hamel, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**024**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Carolanne Brière soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de quinze heures et moins (10 heures par semaine) de technicienne en éducation spécialisée à l'école Micheline-Brodeur, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**025**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Sonia Larin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de quinze heures et moins (14 heures 45 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école de Richelieu, édifice Curé-Martel, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**026**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Diane Major soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (15 heures 40 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima, et ce, à compter du 13 novembre 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN OCTOBRE 2012 (document RF 2012-11-12 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en octobre 2012 (document RF 2012-11-12 09.1).

**09.2 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011-2012 (documents RF 12.11.12-09.2)**

Ce point a été déplacé après le point 04.3 de la présente séance.

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

### **10.1.1. NOUVELLE ÉCOLE À MARIEVILLE (documents RM 12.11.12-10.1.1)**

Considérant l'autorisation émise le 15 juin 2012 par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une nouvelle école primaire à Marieville;

Considérant l'appel d'offres numéro 120700012, déposé le 13 juillet 2012 concernant la construction de la nouvelle école primaire « A » à Marieville;

Considérant que la soumission déposée par Axim Construction Inc. en date du 30 octobre 2012, constitue la plus basse soumission conforme;

Considérant l'analyse et la recommandation émise par les professionnels au dossier à l'égard de ladite soumission;

**HR 12.11.12**  
**027**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder le contrat de construction de la nouvelle école primaire « A » à Marieville au montant de 7 746 000\$ (taxes en sus) à Axim Construction Inc.

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.2. REMPLACEMENT D'UN HUMIDIFICATEUR – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 12.11.12-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 12.11.12**  
**028**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Navada Ltée, le contrat pour le remplacement d'un humidificateur à l'école Marie-Rivier, au montant de 37 900,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.3 MONITEURS ANALYSEURS – ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document séance tenante : RM 12.11.12-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 12.11.12**  
**029**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Navair Technologies, le contrat pour des moniteurs analyseurs de table à l'École professionnelle de Métiers, au montant de 172 328,00 \$ (taxes en sus).

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Testforce Systems Inc., le contrat pour des moniteurs analyseurs portatifs à l'École professionnelle de Métiers, au montant de 40 849,80 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.4 OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE RÉGULATION – ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS (document RM 12.11.12-10.1.4)**

Suite à l'analyse de la soumission reçue;

**HR 12.11.12**  
**030**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Régulvar Inc., le contrat pour l'optimisation des systèmes de régulation à l'école Aux-Quatre-Vents, au montant de 26 900,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.5 ACQUISITION DE 2 VÉHICULES USAGÉS POUR L'ATELIER (document RM 12.11.12-10.1.5)**

En remplacement à la résolution HR 12.10.09-016 adoptée le 9 octobre 2012, nous rectifions un des deux plus bas soumissionnaires, soit Locations Discam Inc. pour Racine Chevrolet Buick GMC;

**HR 12.11.12**  
**031**

Il est donc proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Racine Chevrolet Buick GMC, l'acquisition d'un véhicule usagé pour l'atelier, au montant de 22 995,00 \$ (taxes en sus) et à Bonne route location d'autos et camions, l'acquisition d'un véhicule usagé pour l'atelier, au montant de 24 675,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.2 DÉPASSEMENT DE COÛTS DES TRAVAUX POUR LES PROJETS 2011-2012 (document RM 12.11.12-10.2)**

Considérant l'obligation pour un dirigeant d'organisme, en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, d'autoriser tout dépassement de coûts à un contrat;

Considérant que conformément au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs en lien avec la Politique d'acquisition de biens et services (RMP 01)* de la Commission scolaire, seul le Conseil des commissaires est habilité à autoriser un dépassement d'une valeur de 100 000 \$ et plus ou d'un pourcentage de 35 % ou plus;

Considérant que des dépassements de coûts d'une valeur de 100 000 \$ et plus ou d'un pourcentage de 35 % ou plus sont survenus sur quatre des contrats exécutés à l'été 2012;

**HR 12.11.12**  
**032**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'autoriser les dépassements de coûts pour les contrats suivants exécutés à l'été 2012 :

Lieu	Projet	Montant Initial	Dépassement	% supplémentaire
École Notre-Dame-de-Fatima	Ajout de classes (maternelles)	79 700 \$	42 000 \$	52,70%
École professionnelle de Métiers	Remise à niveau du système d'aspiration et des unités CVC-Atelier de soudage	1 349 800 \$	140 831 \$	10,40 %
École Dr.-Alexis-Bouthillier	Réfection de l'enveloppe	350 000 \$	108 000 \$	30,90 %
École Mgr-Euclide-Théberge	Révision de la capacité électrique, et l'ajout de panneaux électriques	28 440 \$	14 280 \$	50,20 %

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.3 NOMINATION AU COMITÉ DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART À INCORPORER À LA NOUVELLE ÉCOLE DE MARIEVILLE (document RM 12.11.12-10.3)**

Considérant le projet de construction de la nouvelle école primaire « A » de Marieville;

Considérant la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* qui vise l'acquisition ou l'intégration d'œuvres d'art aux nouveaux bâtiments de la commission scolaire;

Considérant qu'un comité doit être formé pour procéder à la sélection des artistes et à la présélection de ceux-ci;

Considérant que le comité est notamment formé d'un représentant du propriétaire, d'un représentant des usagers et d'un observateur, sans droit de vote;

**HR 12.11.12**  
**033**

Il est proposé par madame Magda Farès :

De nommer madame Andrée Bouchard, à titre de représentante du propriétaire, afin de siéger au comité qui procédera à la présélection et à la sélection de l'artiste qui exécutera l'œuvre à incorporer à la nouvelle école primaire de Marieville et de nommer madame Monique Brière à titre de représentante substitut du propriétaire.

De nommer madame Annie Benoît, directrice de la nouvelle école, à titre de représentante des usagers et monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, à titre d'observateur, sans droit de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

### **11 - COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Sonia Boulay remercie mesdames Andrée Bouchard et Claude Boivin, qui ont rencontré les membres du comité exécutif du Comité de parents afin de les entretenir des principaux dossiers qui seront traités au courant de la présente année scolaire.

Suite à la présentation du projet de la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* par messieurs Christian Hinse et François Lafortune, le Comité de parents procédera aux consultations et remettra leurs commentaires.

De plus, lors de cette rencontre, le Comité de parents a procédé aux consultations requises en lien avec la nomination d'un substitut à la protectrice de l'élève et en lien avec les

calendriers scolaires 2013-2014. Le Comité a également procédé à l'adoption de leurs règles de régie interne.

En terminant, madame Boulay indique qu'une formation gratuite portant sur l'aide aux devoirs selon les intelligences multiples sera offerte aux parents le 14 novembre prochain à l'école Crevier, le 21 novembre à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et le 28 novembre à l'école du Pélican, édifice Laflamme à 19 h.

## **12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 12.11.12**  
**034**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de l'école Pointe-Olivier qui ont participé à l'activité « Marchons vers l'école », tenue le 10 octobre 2012 et qui consistait à marcher du parc Roger-Bélisle, situé dans le Rang des Épinettes jusqu'à l'école.

Que des félicitations soient également adressées à toutes les personnes qui ont accompagné les élèves lors cette activité.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**035**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Patrick Dubois, capitaine de l'équipe et président du conseil d'établissement de l'école Pointe-Olivier, aux parents messieurs François Nolin, Martin Riopel et Frédéric Valade ainsi qu'à madame Julie Desrosiers, enseignante en 5<sup>e</sup> année, pour leur deuxième participation au grand défi Pierre-Lavoie qui se fera cette année sous les couleurs de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**036**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements et des félicitations soient transmis à monsieur Louis Racine, conseiller pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes, ainsi qu'aux membres de l'équipe « Passe-partout » pour l'organisation impeccable du 25<sup>e</sup> colloque provincial « Passe-Partout », tenu le 24 octobre 2012 à l'Hôtel Relais Gouverneurs de Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'organisation du colloque, l'accueil de nos conseillers/conseillères, la coordination du salon des exposants ont contribué à faire rayonner la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**037**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Ann-Sophie Benoit-Hébert, élève à l'école du Pélican qui a agrémenté, avec son talent de violoniste, la Soirée des retraités du personnel de la Commission scolaire, tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2012 à la Corporation du Fort-Saint-Jean.

Sa prestation a été fort remarquée et nous reconnaissons tous les efforts et le travail requis pour en arriver à une telle performance.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**038**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées aux musiciens de l'Harmonie de l'école Saint-Lucien, sous la direction de madame Johanne Vigneault, enseignante chevronnée, pour leur performance lors de la Soirée des retraités du personnel de la Commission scolaire, tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2012 à la Corporation du Fort-Saint-Jean.

Il est important de souligner tous les efforts et les nombreuses pratiques, en dehors des heures de cours, sans lesquels une telle performance est impossible.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 12.11.12**  
**039**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines, et à ses collègues pour l'organisation de la Soirée des retraités du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Cette activité est une fête à la mesure de toute la considération que nous avons pour les employés de notre organisation.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13- AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

### **14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 12.11.12**  
**040**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL